



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **27 avril 2009**

Décision n° **B-2009-0849**

commune (s) : Lyon 7^e

objet : Quartiers de la Guillotière et de Gerland cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 20 avril 2009

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Imbert A, Lebuhotel.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Philip, Arrue, Barge, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Blein), M. Sangalli.

Absents non excusés : M. David G..

Bureau du 27 avril 2009**Décision n° B-2009-0849**

commune (s) : Lyon 7^e

objet : **Quartiers de la Guillotière et de Gerland cités sociales - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Convention**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 15 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

En application du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009 de l'agglomération lyonnaise, la convention-cadre triennale de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) 2007-2009, approuvée par délibération n° 2007-4496 en date du 12 novembre 2007, a défini les objectifs prioritaires selon les thèmes suivants :

- thématique cadre de vie,
- thématique lien social,
- thématique tranquillité publique.

La programmation de GSUP 2009 s'inscrit pleinement dans les thématiques fixées par la convention-cadre 2007-2009. Le coût global des actions définies et retenues pour l'année 2009 a été estimé à 65 350 € TTC, avec un engagement financier de la Communauté urbaine à hauteur de 15 000 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2009, détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires, est joint en annexe ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité des quartiers Guillotière et Gerland cités sociales à Lyon 7^e pour l'année 2009 telle que présentée en annexe,

b) - la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 15 000 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - compte 657 370 - fonction 824 - opération 1967.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 28 avril 2009.